

Schweizerische Arbeitsgemeinschaft der Jugendverbände  
Conseil Suisse des Activités de Jeunesse  
Federazione Svizzera delle Associazioni Giovanili

Papier politique « Risques et compétences en matière de risque »

## « Appel du CSAJ : laissez les jeunes se développer librement ! »

*Adopté par l'Assemblée des Délégué-e-s du CSAJ le 18 avril 2015*

« Chaque découverte se fait à ses propres risques. En supprimant tous les risques, on supprime aussi toute possibilité de découverte. »

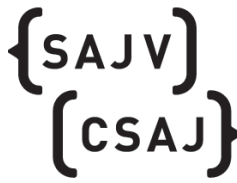
*Werner Munter dans le film « Montagnes en tête »*

### **Appel du CSAJ**

Le CSAJ lance un appel aux parents, à la société, aux médias et aux politicien-ne-s : il faut donner aux enfants et aux jeunes l'espace nécessaire pour vivre des risques et pour acquérir des compétences en matière de risque. Les règlements et les interdictions devraient donc être adoptés avec retenue et de manière réfléchie.

Remarque:

Les définitions, les exemples et la théorie se trouvent dans l'annexe « Contexte : théorie et pratique »



Schweizerische Arbeitsgemeinschaft der Jugendverbände  
Conseil Suisse des Activités de Jeunesse  
Federazione Svizzera delle Associazioni Giovanili

## Contexte et objectif du papier politique

Les risques et les défis font partie intégrante de la vie. Par rapport à d'autres groupes d'âge, les jeunes font davantage preuve de comportements à risque et ils courent des risques plus grands ; ils se situent en effet dans une période de la vie qui leur permet d'acquérir et de tester leurs compétences en la matière.

La gestion des risques fait partie intégrante des activités des associations et organisations de jeunesse. Les aventures vécues ensemble ne servent pas uniquement à renforcer une équipe, mais elles permettent aux associations de jeunesse de transmettre aux enfants et aux jeunes une bonne approche aux risques.

Dans les discours publics et politiques, le risque est cependant toujours évalué comme quelque chose de négatif. Pour résoudre toute question de sécurité, les interdits gagnent toujours plus de poids comme instrument de gestion des jeunes.

En tant qu'association faîtière des organisations de jeunesse et porte-parole des jeunes, le CSAJ prend position au moyen de ce papier politique sur cette question délicate<sup>1</sup>.

Le papier politique s'adresse aux parents, à la société, aux médias et aux politicien-ne-s.

## Risque et compétences en matière de risque

D'après les recherches effectuées dans le domaine, le risque peut être défini comme suit : « Éventualité d'un événement futur, incertain [...], ne dépendant pas exclusivement de la volonté des parties [...]. » (TLFi).

Les risques (et les défis) sont évalués de manière subjective, autant par les individus que par les sociétés. Certains estiment par exemple que voyager dans un pays inconnu constitue un risque, alors que d'autres ne ressentent aucune crainte.

L'évaluation dépend entre autres de l'âge et du développement personnel de chaque être humain. En général, les enfants et les jeunes ont plus tendance à rechercher les risques et les défis : avant tout, parce qu'ils accordent plus d'importance aux aspects positifs qui en découlent, comme le divertissement et l'adrénaline, qu'à la question de la protection et de la

<sup>1</sup> Dans ce papier politique, le CSAJ ne prend position que sur les compétences en matière de risque dans le domaine de la formation non formelle – c'est-à-dire dans les activités parascolaires – et des loisirs. La question des adolescents et des jeunes adultes en apprentissage ou qui travaillent n'est pas abordée dans ce papier politique ; ils ont droit à des mesures de protection, par exemple lors de travaux dangereux.

sécurité. En outre, par rapport aux adultes, ils sont plus habitués à découvrir et apprendre de nouvelles choses, que ce soit à l'école, dans leurs relations ou dans leur temps libre.

Le concept de compétences en matière de risque est relativement nouveau. Du moment qu'une vie sans risque est impossible, il ne faudrait pas interdire aux enfants et aux jeunes de prendre des risques, mais leur transmettre les compétences nécessaires pour les gérer. Les enfants, les jeunes ainsi que les adultes qui disposent de compétences en matière de risque sont informés sur les avantages et les conséquences négatives d'un acte risqué, et adaptent leur comportement aux propres capacités.

### **Position du CSAJ**

Le CSAJ estime que la sécurité complète n'existe pas. Seul celui ou celle qui ne tente rien ne risque rien.

Le CSAJ considère qu'expérimenter des risques et des défis est essentiel pour les jeunes.

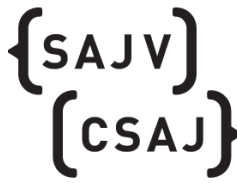
Les enfants et les jeunes devraient être autorisé-e-s à prendre des risques, car cela contribue à en faire des individus autonomes et des citoyen-ne-s responsables.

La psychologie du développement souligne d'ailleurs la fonction importante des comportements à risque lors du passage à l'âge adulte.

Le CSAJ est d'avis que les connaissances acquises en matière de risque dans les associations de jeunesse renforcent également les compétences face à d'autres situations à risque. Si les enfants et les jeunes apprennent à gérer les risques de manière responsable, cela peut par exemple contribuer à ce qu'ils tombent moins facilement dans la dépendance aux stupéfiants et dans la criminalité.

Au lieu d'interdire la prise de risques, le CSAJ estime qu'il faudrait fixer des mesures de sécurité et transmettre des compétences en matière de risque. Cela permettrait de favoriser les aspects positifs du risque et d'en réduire les aspects négatifs. Les associations et les organisations de jeunesse font donc le choix de transmettre ces compétences.

Afin d'éviter ou de diminuer les conséquences négatives de la prise de risques (p.ex. les brûlures lors d'un feu de camp), il est essentiel de respecter les standards de sécurité. Pour cette raison, de nombreuses associations et organisations de jeunesse disposent de consignes de sécurité pour gérer les camps et les activités de manière sûre. Ces consignes doivent être respectées par tous les moniteurs/trices qui ont la responsabilité d'enfants et



Schweizerische Arbeitsgemeinschaft der Jugendverbände  
Conseil Suisse des Activités de Jeunesse  
Federazione Svizzera delle Associazioni Giovanili

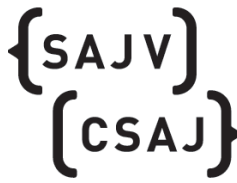
de jeunes. Les moniteurs/trices sont ainsi formé-e-s et qualifié-e-s afin de planifier soigneusement leurs activités, d'assumer la responsabilité d'enfants et de jeunes, de guider des groupes et de gérer la question de la sécurité et des risques avec prudence. Les moniteurs/trices sont en outre suivi-e-s dans leurs tâches par des personnes compétentes. Toute personne qui assume une responsabilité dispose ainsi d'un interlocuteur (en général) adulte à qui s'adresser selon la situation<sup>2</sup>.

Les mesures de sécurité sont essentielles pour le CSAJ. Toutefois, elles ne font que poser un cadre. Selon le CSAJ, il est indispensable que les enfants et les jeunes apprennent à faire face par eux-mêmes et de façon responsable aux risques. Car trop de limites pousse souvent à tenter tout ce qui est autorisé ; on entreprend donc tout ce qui n'est pas interdit, au lieu d'agir dans les limites des compétences personnelles.

Le CSAJ demande que les interdictions et les obligations soient fixées avec retenue. Elles visent certes à accroître la sécurité en endiguant la prise de risques, mais ce faisant, elles entravent également l'apprentissage des compétences en matière de risque et l'acquisition d'expériences. Ainsi, les interdits peuvent empêcher les enfants et les jeunes de se développer pour devenir des personnes responsables.

Le CSAJ estime que la prise de risques et l'acquisition d'expériences est un droit des enfants et des jeunes ainsi qu'une composante essentielle de la liberté dans notre société. D'après le philosophe John G. Bennett (1897–1974), la liberté n'est possible que dans une vie non prédéterminée. Toute personne qui vit ou qui a vécu une aventure peut confirmer cette assertion. C'est à la société de garantir cette liberté aux personnes qui la composent et de les laisser décider librement si elles souhaitent vivre une aventure ou non - sous réserve du respect de la liberté des autres, des réalités culturelles et de l'autoprotection (surtout pour les enfants pris en charge par les moniteurs/trices dans les associations de jeunesse).

<sup>2</sup> pour plus de détails, voir l'encadré « Stratégies pour gérer les risques dans les associations et les organisations de jeunesse » du papier d'information.



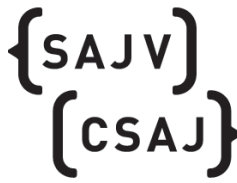
Schweizerische Arbeitsgemeinschaft der Jugendverbände  
Conseil Suisse des Activités de Jeunesse  
Federazione Svizzera delle Associazioni Giovanili

## Objectifs du CSAJ

- En formant, en accompagnant et sensibilisant leurs moniteurs/trices et en disposant de directives, les associations et organisations de jeunesse garantissent au mieux la sécurité des enfants et des jeunes. Les moniteurs/trices disposent d'instruments pour gérer les risques et prendre les bonnes décisions.
- Les associations et organisations de jeunesse favorisent l'acquisition de compétences en matière de risque et rendent ainsi les enfants et les jeunes plus forts.
- Les parents reconnaissent que les associations et organisations de jeunesse peuvent assumer une fonction importante dans le développement des enfants et des jeunes et dans leur intégration dans la société. Ils reconnaissent que les mesures indiquées précédemment garantissent au mieux la sécurité.
- La société, les médias et les politicien-ne-s reconnaissent que les jeunes ont besoin de liberté et d'espace afin de devenir des personnes indépendantes et responsables. Pour leur développement, il est essentiel que les enfants et les jeunes puissent prendre des risques, dans un cadre sécurisé, et acquérir de l'expérience.
- La société, les médias et les politicien-ne-s reconnaissent que les interdictions nient l'individualité des enfants et des jeunes et que, de ce fait, elles sont discriminantes pour un groupe de la société. Lors de l'émission de directives et d'interdictions, il convient donc d'évaluer et de soupeser les effets positifs attendus pour la prévention des risques et les effets négatifs sur la restriction de la liberté et sur un développement sain des enfants et des jeunes.

### Appel du CSAJ

Le CSAJ lance un appel aux parents, à la société, aux médias et aux politicien-ne-s : il faut donner aux enfants et aux jeunes l'espace nécessaire pour vivre des risques et pour acquérir des compétences en matière de risque. Les règlements et les interdictions devraient donc être adoptés avec retenue et de manière réfléchie.



Schweizerische Arbeitsgemeinschaft der Jugendverbände  
Conseil Suisse des Activités de Jeunesse  
Federazione Svizzera delle Associazioni Giovanili

## **Papier politique « Risques et compétences en matière de risque »**

### **Contexte : théorie et pratique**

#### **Sommaire**

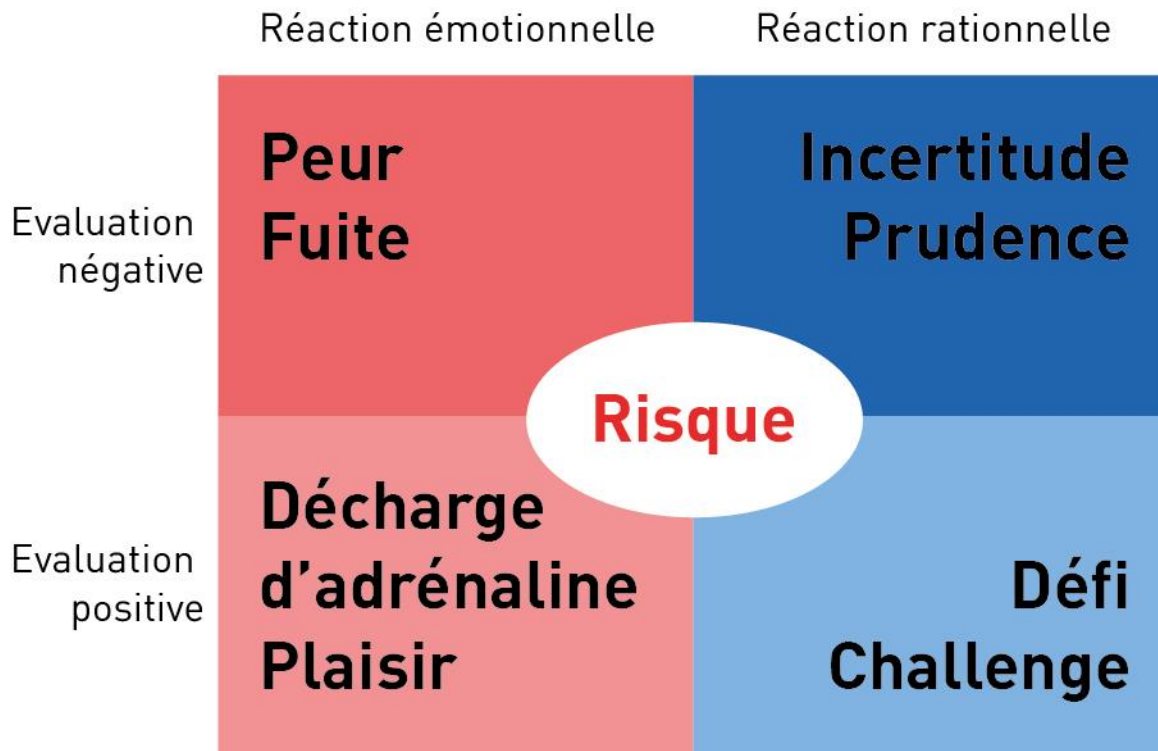
Qu'est-ce que le risque ? Que sont les compétences en matière de risque ?.....	6
<b>Risque</b> .....	6
<b>Compétences en matière de risque</b> .....	7
Gestion du risque avec les jeunes .....	9
<b>Les jeunes</b> .....	9
<b>Associations et organisations de jeunesse</b> .....	9
Bibliographie (en allemand) .....	13

#### **Qu'est-ce que le risque ? Que sont les compétences en matière de risque ?**

##### **Risque**

Avant tout, le terme « risque » est défini différemment selon la discipline. Ensuite, le « risque » lié à une certaine situation est évalué différemment selon la personne et la société/culture.

Les expertes et les experts en recherche sur les risques distinguent quatre dimensions du risque, en faisant la différence entre la composante émotionnelle et rationnelle (Rohr 2012, p. 3).

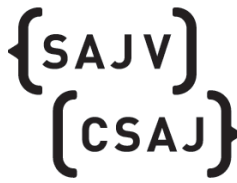


Le Petit Robert indique « danger, hasard » comme synonyme du risque et « audacieux, aventureux » pour l'adjectif « risqué ». Cela décrit comment les enfants et les jeunes perçoivent les risques. Souvent, ils soulignent l'importance du « kick », la décharge d'adrénaline. Le dicton « No risk no fun » exprime de manière simple et efficace cet aspect positif du risque. D'après la recherche sur les risques, comme l'illustre le graphique ci-dessus, une définition plus neutre du risque serait toutefois plus précise : « Éventualité d'un événement futur, incertain [...], ne dépendant pas exclusivement de la volonté des parties [...] ». » (TLFi).

Au sein des associations et des organisations de jeunesse, les situations de risque peuvent survenir lors des activités suivantes : randonnée, grimpe, plongeon à partir d'un rocher, etc. Le risque est également souvent associé à une preuve de courage, même pour des choses simples comme par exemple toucher des orties.

### Compétences en matière de risque

Le concept de compétences en matière de risque est relativement nouveau et a été développé dans le travail social. Du moment qu'une vie sans risque est impossible, il ne faudrait pas interdire aux enfants et aux jeunes de prendre des risques, mais leur



Schweizerische Arbeitsgemeinschaft der Jugendverbände  
Conseil Suisse des Activités de Jeunesse  
Federazione Svizzera delle Associazioni Giovanili

transmettre les compétences nécessaires pour les gérer. Les enfants, les jeunes ainsi que les adultes qui disposent de compétences en matière de risque sont informés sur les avantages et les conséquences négatives d'un acte risqué.

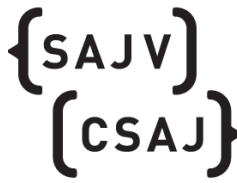
Pour promouvoir les compétences en matière de risque, la méthode risflecting® peut être utilisée (pour plus de détails, voir Koller 2002 ou Preisig 2012). Cette méthode est utilisée surtout dans le contexte germanophone par différentes organisations et institutions.

Risflecting® semble très prometteuse pour le développement de compétences personnelles et d'une communication ouverte auprès des jeunes : cette méthode part du principe qu'une gestion optimale du risque ne passe pas par la mise en garde contre les dangers, mais par la connaissance des facteurs de risque et par une approche réfléchie. Le fait de prendre un RISque demande une préparation et un débriefing grâce à la réfLEXion.

En parallèle à la réflexion, le « break » comme instrument de perception de soi-même et de l'environnement est essentiel. Il s'agit de la capacité à s'arrêter un moment, de faire une pause, avant de se plonger dans une situation à risque. Pendant ce « break », la motivation intérieure, l'état psychique et physique ainsi que les facteurs sociaux et environnementaux doivent être conciliés avant que la décision d'agir soit prise. Ce processus de prise de conscience et de décision relève plus de la sphère de l'émotionnel que du cognitif – d'autant plus que la perception de son propre corps est une condition importante pour cette compétence. Par exemple : quiconque saute dans une rivière depuis une hauteur importante devrait auparavant s'informer sur la profondeur de l'eau, mais aussi s'informer auprès de personnes ayant déjà sauté et les observer plonger. Après avoir recueilli ces informations et analysé son ressenti, le/la jeune peut décider par soi-même et de manière responsable au moment où il/elle se tient sur le pont ou le rocher : est-ce que je veux sauter ou je préfère renoncer?

Dans le cadre du travail avec les jeunes, l'attention accordée aux ami-e-s, qui constitue la troisième partie de risflecting®, est également capitale. En raison de la solidarité et de l'empathie au sein d'un groupe, une prise de responsabilité collective peut conduire à fixer un seuil de risque plus élevé qu'il ne le serait pour chaque individu. La dynamique de groupe et la tendance à renforcer sa position par des preuves de courage jouent aussi un rôle important. Le responsable a donc la tâche d'éviter la pression du groupe et de garantir la liberté de chacun-e de faire quelque chose ou d'y renoncer.





Schweizerische Arbeitsgemeinschaft der Jugendverbände  
Conseil Suisse des Activités de Jeunesse  
Federazione Svizzera delle Associazioni Giovanili

## **Gestion du risque avec les jeunes**

### **Les jeunes**

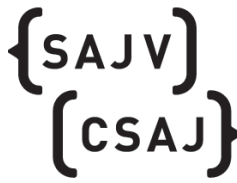
Les risques et les défis appartiennent à la phase de la jeunesse, autant au niveau de l'empirisme que de leur signification (positive).

Raithel (Raithel 2011a, 4) rapporte que la tranche des 12-22 ans expérimente souvent le début et la phase la plus aiguë concernant la consommation d'alcool, de tabac et de drogues douces et dures, ainsi que des comportements tels que la délinquance, les agressions et le vandalisme. Les jeunes cherchent le risque parce qu'ils en attendent des bénéfices. Le divertissement, l'adrénaline et la nouveauté sont mentionnés dans les sondages. Autre motif, le besoin de jouer un rôle, de prouver quelque chose, à soi-même ou aux autres.

Par conséquent, la psychologie du développement accorde de l'importance à la fonction des comportements à risque dans la phase du passage à l'âge adulte. Les comportements à risque aident au développement d'une identité propre et d'un système de valeurs personnel. En outre, ils favorisent la prise d'autonomie et le détachement des parents ainsi que la construction d'amitiés. Les comportements à risque jouent donc un rôle central dans le développement des êtres humains. Tester les limites et dépasser celles déjà établies sont des éléments essentiels de tout apprentissage et du passage à l'âge adulte. Raithel estime que le comportement à risque est utilisé par les jeunes pour répondre aux exigences spécifiques à leur phase de vie, et se présente comme une tentative de résoudre les défis auxquels ils font face dans leur développement (Raithel 2011a, 7). Il faut souligner ici que le comportement à risque, en particulier certaines formes telles que la consommation de stupéfiants, peut avoir des conséquences négatives sur la santé. Cela se constate surtout lorsque la consommation de substance sert de compensation à une situation de stress scolaire ou familial (Raithel 2011a, 7). Dans ce cas, il convient de renforcer les compétences et les ressources des jeunes (ibid.).

### **Associations et organisations de jeunesse**

Les associations et les organisations de jeunesse sont des groupes d'enfants et de jeunes dans lesquels ceux-ci s'organisent eux-mêmes. Ils assument leurs propres responsabilités. Dans de nombreuses organisations, les plus âgés prennent également la responsabilité des plus jeunes. Ainsi, les enfants et les jeunes sont temporairement déliés, en partie ou



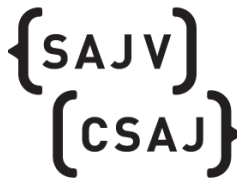
Schweizerische Arbeitsgemeinschaft der Jugendverbände  
Conseil Suisse des Activités de Jeunesse  
Federazione Svizzera delle Associazioni Giovanili

complètement, de la responsabilité et de la garde des parents, et c'est au moniteur ou à la monitrice que reviennent responsabilité et garde.

Ce critère est d'ailleurs à la base des associations et des organisations de jeunesse : la possibilité pour les enfants et les jeunes de se gérer eux-mêmes, de donner forme à leurs activités, est amusante, sensée et donne vie à de nombreuses expériences positives – que ce soit au niveau individuel ou collectif. Concernant en particulier les associations qui travaillent avec des enfants, ceux-ci ne sont pas complètement autonomes, mais sous la surveillance d'un-e responsable. Les moniteurs-trices (souvent jeunes) prennent la responsabilité et le rôle de garants.

Du fait que les enfants et les jeunes sont encore en développement, cette organisation autonome sans adultes qui endossent toute la responsabilité peut déjà être vue comme un comportement à risque. S'ajoute à cela le fait que de nombreuses associations et organisations de jeunesse proposent des activités risquées : randonnée, construction de campements en plein air, établissement de feux, etc. Autant d'activités qui ne sont généralement pas exécutées par des professionnel-le-s diplômé-e-s, mais par les jeunes (bénévoles) mêmes. Bien entendu, la plupart a généralement suivi des cours de moniteurs-trices dont certains sont reconnus par l'Etat (p.ex. Jeunesse+Sport de l'Office fédéral du Sport OFSPO). Dans ces cours, la gestion des risques et la thématique de la « sécurité lors d'activités et de camps » sont traités. Les moniteurs/trices apprennent également à établir des mesures de sécurité et ils/elles sont suivi-e-s dans le cadre de leur travail (pour plus de détails, voir l'encadré « Stratégies pour gérer les risques dans les associations et les organisations de jeunesse »).

Néanmoins, dans le cadre des activités qu'elles proposent, les associations et organisations de jeunesse accordent une place importante aux défis, aux aventures et aux risques, car cela contribue à renforcer le développement des enfants et des jeunes et fait partie du plaisir. Prendre des risques n'est certes jamais un but en soi dans les organisations de jeunesse, mais un effet secondaire inévitable d'une vie et d'un apprentissage actifs. Les dangers potentiels sont reconnus comme risques, soulignés et utilisés pour renforcer les compétences. Les activités au sein des organisations de jeunesse sont soigneusement préparées, conduites et évaluées. En général, les objectifs sont clairement définis et ont souvent un caractère éducatif. Les activités sont conçues pour que les enfants et les jeunes acquièrent et développent leurs compétences dans de nombreux domaines.



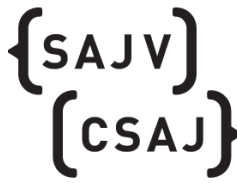
Schweizerische Arbeitsgemeinschaft der Jugendverbände  
Conseil Suisse des Activités de Jeunesse  
Federazione Svizzera delle Associazioni Giovanili

## Stratégies pour gérer les risques dans les associations et les organisations de jeunesse

Les associations et organisations de jeunesse ont développé des stratégies et des outils à tous les niveaux afin de réduire les aspects négatifs des risques et exploiter les aspects positifs. Voici quelques exemples :

Au **niveau individuel**, les participants ont la possibilité de prendre des risques dans un « cadre protégé » et d'apprendre de leurs erreurs. Par exemple, les enfants peuvent commencer par grimper sur des petits objets sous la surveillance de quelqu'un, puis avec toujours plus d'autonomie, et développer ainsi leurs « compétences de grimpe ». Ils apprennent en même temps à s'évaluer eux-mêmes et à évaluer le danger. En gagnant de l'assurance, ils peuvent se mesurer à des arbres ou des rochers plus élevés et difficiles. En parallèle, ils apprennent éventuellement à utiliser des cordes et des instruments pour se sécuriser. Avec le temps, ils deviendront des grimpeurs/euses spécialisé-e-s en mesure de prendre leurs responsabilités et d'évaluer correctement les risques qu'ils/elles courent. Plus tard, comme moniteurs/trices, ils pourront utiliser ces connaissances pour encadrer d'autres enfants voire tout un groupe.

Différents exercices et jeux peuvent créer des situations qui permettent de thématiser, étudier et réfléchir à des expériences risquées. Les participant-e-s peuvent par exemple expérimenter une décharge d'adrénaline lors de certains jeux de terrain : ils doivent agir rapidement et en faisant preuve de stratégie, sans être découverts par les membres des autres groupes. L'objectif est que les participant-e-s soient confrontés par le jeu à des situations risquées et qu'ils/elles évaluent jusqu'où le risque vaut la peine d'être pris. Le débriefing est essentiel : comment les participant-e-s ont-ils/elles vécu la situation à risque ? A quelle stratégie ont-ils/elles eu recours ? Comment ont-ils/elles collaboré à l'intérieur du groupe ? D'autres activités permettent de mettre l'accent sur le « break » : celui-ci est alors clairement signalé et séparé du reste de l'action. Ce comportement doit être « ritualisé » afin de renforcer la mémoire à son sujet. Le break et le débriefing aident à intégrer l'expérience vécue à la vie de tous les jours et à chercher des alternatives de manière consciente. Le fait d'expérimenter et d'analyser des situations à risque de manière intentionnelle et guidée permet un passage de l'inconscient au conscient. Les connaissances acquises de la sorte renforcent les compétences également dans d'autres situations à risque, telles que la consommation de stupéfiants.



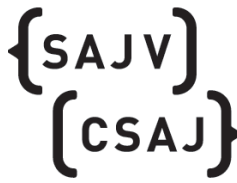
Schweizerische Arbeitsgemeinschaft der Jugendverbände  
Conseil Suisse des Activités de Jeunesse  
Federazione Svizzera delle Associazioni Giovanili

Le cadre social des organisations de jeunesse permet d'utiliser de manière positive les éventuels risques. En particulier, la prise en charge progressive de fonctions de direction permet aux jeunes d'apprendre à mesure qu'ils assument davantage de responsabilités vis-à-vis des plus jeunes. L'expérience montre que cette approche pousse les jeunes à assumer leurs responsabilités avec une grande conscience de leurs devoirs.

Au cours d'**activités** (comme un camp ou des exercices), des mesures de sécurité et des instructions spécifiques s'appliquent selon la taille de l'événement. Les formations de Jeunesse et Sport (J+S) visent à sensibiliser les moniteurs/trices aux problèmes de sécurité, de manière à ce qu'ils y pensent quelle que soit la situation dans laquelle ils sont responsables d'un groupe. Par exemple, lors d'un tour à vélo avec un groupe, la monitrice ou le moniteur prévoit des mesures de sécurité, forme des petits groupes, vérifie l'état des freins, etc. Ces précautions doivent être prises tout en préservant le « kick » lié à la sortie. Ou par exemple lors de grands campements, il est généralement clairement fixé qui peut et doit faire quoi, qu'est-ce qui est permis et où se situent les dangers lors de l'établissement, l'exploitation et le démontage des constructions. Les offres sont planifiées et conduites en tenant compte de l'âge afin d'éviter des exigences trop élevées. Les associations de jeunesse veulent agir dans le cadre de la zone d'apprentissage, et non pas dans la zone de panique (selon le modèle d'apprentissage de Senninger, 2004).

Au **niveau des organisations**, il y a des principes de sécurité et des directives. Les moniteurs/trices savent par exemple quel doit être l'encadrement minimal. Les associations fournissent un support aux moniteurs/trices sous la forme d'interlocuteurs, de formations continues, de stratégies, de check-list, d'aides-mémoire, etc. En outre, les moniteurs/trices sont suivi-e-s. Ainsi, toute personne qui assume une responsabilité dispose d'un interlocuteur (en général) adulte à qui s'adresser selon la situation. Cette personne de confiance (interne ou externe) contrôle que le programme ne comporte pas de danger et donne des conseils pour gérer les risques.

Au **niveau pédagogique**, les méthodes d'« apprentissage par la pratique » et d'« apprentissage par imitation », largement utilisées par les associations, ont prouvé leur efficacité pour le développement de compétences en matière de risque.



Schweizerische Arbeitsgemeinschaft der Jugendverbände  
Conseil Suisse des Activités de Jeunesse  
Federazione Svizzera delle Associazioni Giovanili

### Bibliographie (en allemand)

Engel, U./Hurrelmann, K.: Was Jugendliche wagen. Eine Längsschnittstudie über Drogenkonsum, Stressreaktionen und Delinquenz im Jugendalter. Weinheim/München: 1994, 10.

Koller, G.: risflecting®. Entwicklungspool für Rausch- und Risikokompetenz: Inhaltliche Grundlagen. [http://www.risflecting.at/pdf/risflecting\\_konzept.pdf](http://www.risflecting.at/pdf/risflecting_konzept.pdf), (2002) Zugriff 04.09.2012.

Preisig, S.: Rausch- und Risikokompetenz in der Jugendarbeit. In: SuchtMagazin 5/2012 «Adoleszenz»

Raithel, J.: Jungdliches Risikoverhalten. Eine Einführung. 2. Auflage. Wiesbaden: VS. (2011)

Raithel, J.: Die Bedeutung von Risikoverhalten im jugendlichen Entwicklungsprozess. In: proJugend 4/2011, 4-7.

Rohr, U.: Risikokompetenz. Was kann die Schule beitragen: [https://www.gesunde-schulen-zuerich.ch/Documents/GesundeSchulenZuerich/Risikokompetenz\\_Schule.pdf](https://www.gesunde-schulen-zuerich.ch/Documents/GesundeSchulenZuerich/Risikokompetenz_Schule.pdf) (2012)

Schweizer Alpenclub (SAC): Die Alpen Oktober 2013. Risiko

Senninger, T.: Abenteuer leiten, Abenteuer lernen. Oekotopia Verlag (2004)